



**BIBLIO - LOROSAE**

Case postale 367  
1219 Châtelaine - Suisse

## PROCES VERBAL

### Assemblée constituante du 23 janvier 2001 :

Présents : Jacques Carrio, Juerg Frei, Ince Bourquin, Thierry Bourquin, Pascal Rouget et Zubaïdah Bourquin.

Excusés : Emmanuelle Pythoud et Philippe Rouget

#### **1) Statuts :**

Discussion des statuts. Le choix du nom de l'Association a été remis à plus tard (après le retour de Zubaïdah, pour pouvoir éventuellement utiliser quelques mots de tetun). Les statuts ont été adoptés à l'unanimité, avec pour nom provisoire : *Biblio-Lorosae*. Les statuts seront traduits en anglais (Juerg), en indonésien (Zubaïdah et Ince), en portugais (Thierry) et en tetun (Zubaïdah avec Pires).

#### **2) Mission au Timor :**

La rédaction du règlement de la bibliothèque a été remis à plus tard. Il faut avant tout que quelqu'un évalue la situation sur place : nom de l'Association, local (chez les Pires ; en relais avec l'Association française IFRED/ASTO ; location ; construction...), contacts sur place, prix des livres, tampon pour l'Association. La question de la propriété des livres et du bâtiment a été soulevée : il semble mieux que ce soit un particulier plutôt que les pouvoirs en place, car il y a ainsi moins de risques de pression ou d'être mis à la porte. Zubaïdah se rendant au Timor en février/mars, elle a reçu carte blanche pour s'occuper de tous ces points.

#### **3) Transports :**

Pour les transports, Juerg se renseigne auprès de l'OCEID et de l'Université de Nouvelle-Zélande. Il faut éventuellement voir avec des entreprises étrangères au Timor, avec des ONG, les compagnies aériennes et maritimes, etc. Zubaïdah pourra s'en occuper sur place.

#### **4) Récolte de livres :**

Il faut réfléchir à quel genre de livres donner la priorité (méthodes de langues, littérature moderne) et à la langue dans laquelle ils sont écrits. Juerg parle de livres illustrés qui font défaut. Il faut se renseigner à l'ambassade portugaise, au salon du livre (à l'entrée, récolte de livres pour les associations), à la bibliothèque interculturelle de la Croix-Rouge, dans les associations portugaises (ARP à Saint-Jean), auprès de connaissances timoraises et portugaises. Pour des livres en français, ainsi que des méthodes de langue anglaise et allemande, Pascal peut s'en procurer parmi les livres qui ne sont plus utilisés au Cycle d'Orientation.

### **5) Recherche de fonds :**

Jacques porte l'attention sur les fonds, qu'il faut réunir avant toute chose. Il faut des statuts et une lettre d'introduction de l'Association pour pouvoir faire des démarches. Cependant, chacun doit, dès à présent, parler de *Biblio-Lorosae* dans son entourage, afin d'attirer un maximum de membres. Il faut se renseigner auprès de la Ville et du canton (étudiants), des fondations, du DIP, etc., pour tenter d'obtenir des subventions.

### **6) Membres honoraires :**

Pascal mentionne le rôle des membres honoraires, qui pourraient soutenir l'Association, sans pour autant en faire partie (soutien moral ou par des aides diverses) : hommes politiques, consultants-bibliothécaires, diplomates, professeurs d'Uni, directeurs de Collèges, etc. Plus il y a de personnes connues qui soutiennent l'Association, plus celle-ci aura de poids lorsqu'elle effectue des démarches.

Pascal connaît Patrick Johner, responsable de la coordination des bibliothèques au Cycle d'Orientation ; qui serait d'accord de donner un coup de main (explications, livres, conseils, etc.). Thierry a des contacts avec le chef des relations publiques de la bibliothèque de la Cité ainsi que quelqu'un à la BPU ; un stage serait possible (Zubaïdah en juillet ?). Juerg préfère ne pas impliquer ses amis du CICR au Timor, en raison de problèmes claniques.

### **7) Objectifs pour la prochaine réunion :**

- Mise au net des statuts ;
  - Compte postal et case postale pour l'Association ;
  - Lettre de présentation de l'Association ;
  - Règlement pour la bibliothèque ;
  - Informer le plus de gens possible au sujet de notre Association.
- Mais avant tout : attendre les résultats de la mission de Zubaïdah.

### **8) Cotisation :**

La cotisation de base a été fixée à CHF 50.- au minimum. Etudiants, AVS, AI, chômeurs : CHF 20.- au minimum. Membres bienfaiteurs : CHF 200.- et plus.

### **9) Election du Comité :**

A l'unanimité, l'Assemblée constituante a élu : Thierry comme président, Pascal comme secrétaire et Juerg comme trésorier.

Au nom de l'association Biblio-Lorosae,

Le secrétaire :